

HUILE MINERALE code 2100

Pour : INTERIEUR / Phase : HUILEUSE

Informations C.O.V. :

C.O.V. Valeurs limites Cat A/i : 500 g/l 2010
2100 contient max.490 g/l



COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, ester de résine de colophanes, huile de carthame, acide silicique, micro cire, ester d'acide succinique, montmorillonite, cobaltbis (2-ethylhexanoat), siccatifs à l'octoate de zirconium et de manganèse.

PROPRIETES

Finition satinée, grande résistance à l'usure, respect du caractère et de la structure du support, hydrofuge et non filmogène. L'huile minérale doit être utilisée en teintes translucides à l'aide des laques solvantées teintées codes 11xx.

DOMAINES D'APPLICATION

Toutes surfaces minérales, chapes ciments, béton, granit, dallages en pierres naturelles, à l'intérieur.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être, propre, dépoussiéré, exempt de taches de graisse et préparé selon les règles de l'art. Le support doit être neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 % pour les chapes ciments et < 0,5 % pour les chapes anhydrites, selon méthode Carbide). Un ponçage et dépoussiérage doit être effectué, selon les recommandations des fabricants. La température du support doit être de 16°C minimum.

Sur les chapes anhydrites et supports fortement absorbant, diluez l'HUILE MINERALE à hauteur de 10-20% de DILUANT code 0500. Pour la mise à la teinte utiliser 5% à 30% de LAQUE SOLVANTEE code 11xx. Ne pas utiliser exclusivement de LAQUE BLANCHE code 1115.

Remarques en cas de chauffage au sol : En cas de sol neuf, chauffer pendant 3 jours au préalable. Eteindre le chauffage 24 heures avant l'application de la première couche et le remettre en fonction 72 heures après la dernière application (augmenter de 5° C par 24 heures, température maximale de l'eau 30° C).

MISE EN ŒUVRE

L'huile minérale s'applique en deux ou trois couches (selon absorption du support) à l'aide d'un rouleau à poils courts ou au spalter. Pour obtenir un effet nuancé et éviter les traces de reprises il est recommandé de travailler au spalter, « dans toutes les directions, sans chercher d'uniformité ». La première couche et la couche intermédiaire sera teintée avec 5 à 30% de laque teintée, en fonction de la finition souhaitée. La couche finale sera en règle générale incolore. Ne pas teinter exclusivement avec la LAQUE BLANCHE code 1115. Ne pas appliquer l'huile minérale sans teinte (fort jaunissement ultérieur !). Pour les teintes claires ou pastelles, la troisième couche peut également être appliquée teintée.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif 25/11/2014

Pour le traitement des supports pas ou faiblement absorbants comme le marbre ou l'ardoise appliquer l'huile minérale incolore en 2 fines couches et sécher éventuellement en polissant.

Attention : Les chapes anhydrites ne sont pas résistantes à l'eau, il faut veiller à appliquer une épaisseur suffisante d'HUILE MINERALE.

Effectuer impérativement un essai préalable.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux

SECHAGE

Recouvrable après 16 à 24 heures. Les sols seront utilisables modérément après 3 jours, la résistance optimale est effective après 7 à 14 jours (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION - RENDEMENT

En fonction de l'absorption du support : 80 à 120 ml/m² pour la première couche.
60 à 100 pour la couche intermédiaire et finale.
Rendement 8 à 16 m²/litre par couche.

ENTRETIEN

Avec NAPLANA code 2085 mélangé à de l'eau. Se référer aux consignes figurant sur la fiche technique du NAPLANA. Ne pas mettre de Naplana durant les 3 premières semaines après application de l'huile.

NETTOYAGE DU MATERIEL

DILUANT 0500 immédiatement après utilisation.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Fermer hermétiquement les pots. Une peau peut se former dans les emballages entamés (à retirer avant ré utilisation).

CONDITIONNEMENT

0.75 L, 2,5 L, 10 L. en récipients métalliques

CONSEILS DE SECURITE

INFLAMMABLE. VbF A III. Tenir éloigné de toute source de chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (**risque d'auto inflammation**), ou les tremper dans l'eau avant de les laisser sécher à l'air libre.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Les produits naturels se gardent également hors de portée des enfants.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus liquides dans l'égout, les faire sécher. Secs ils seront plus facilement recyclés.

Déposer les conditionnements soigneusement vidés et les résidus liquides dans une déchetterie. Les résidus secs peuvent être incorporés dans les ordures ménagères.

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080102

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative ,les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (modif 25/11/2014